

L'essentiel de Bâcle III



DB-7 2 Jours (14 Heures)

Description

En partenariat avec Drive Innovation Insights La crise financière de 2008 a vu vaciller plusieurs banques et a mis en lumière un manque de rigueur dans le pilotage de la liquidité et de la solvabilité. Bâcle III est la réponse du Comité de Bâcle à cette perte de confiance envers la solvabilité des banques avec notamment l'introduction de nouveaux ratios de liquidité : LCR entré en vigueur en octobre 2015 et NSFR dont la mise en place est prévue pour 2018. De nouvelles exigences viennent s'ajouter au cadre prudentiel comme la directive BRR sur le redressement des banques et la résolution de leur défaillance. Cette formation synthétique vous permettra d'intégrer l'essentiel des méthodes de mesure des risques selon le référentiel Bâclois, de calcul et d'analyse des fonds propres et de faire le point sur vos prochaines échéances clés.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable opérationnel et collaborateur souhaitant connaître les textes ou impliqués dans la mise en œuvre de Bâcle II/III et les nouvelles exigences prudentielles comme BCBS 362 ou FRTB.

Prérequis

Aucune

Les objectifs de la formation

- Identifier les enjeux des accords Bâclois, leurs conséquences sur les activités bancaires et sur les marchés de capitaux.
- Faire le point sur le calendrier Bâcle III et les prochaines échéances d'ici 2019.
- Optimiser vos reportings réglementaires.
- Decrypter les articulations entre CRD IV, Bâcle III, le règlement CRR et la directive BRR.

Programme de la formation

[Retour sur le contexte de Bâcle II et ses objectifs](#)

- Identifier les enjeux de Bâcle II.
- Un standard de règles utilisées par les régulateurs nationaux.
- Prendre en compte les risques opérationnels.
- Le mécanisme de supervision unique MSU.
- Les dernières nouveautés réglementaires prudentielles : directive BRR et ratios TLAC et MREL.
- Mesurer les risques pour rendre plus efficace l'allocation en fonds propres.

Maîtriser le fonctionnement et la méthode de Bâcle II

- Le pilier : le principe de l'exigence en fonds propres.
- Le pilier : la surveillance prudentielle de la gestion des fonds propres.
- Le pilier : la mise en œuvre d'une discipline de marché et de la transparence.
- Mettre en place des stress scenarii globaux.

123 Intégrer le nouveau dispositif Bâcle III, CRD IV et CRR

- Le calendrier, les échéances clés et les enjeux de Bâcle III en matière de gestion des risques.
- Le calibrage des fonds propres.
- Les ratios sur l'effet de levier.
- Les ratios de solvabilité et de liquidité : focus sur le LCR ; le NSFR applicable d'ici 0.
- Les articulations entre CRD IV, Bâcle III et le règlement CRR.

218 Mesurer les impacts de Bâcle III sur votre organisation

- Les ratios de liquidité.
- La notion d'actifs liquides.
- Adopter des outils de reporting performants : méthode de calcul du LCR et du NSFR.
- Le renforcement du coussin de liquidité : les actifs EHQLA et HQLA.
- Les reportings FINREP / COREP.

Anticiper l'impact de la réglementation sur l'activité Méthodes applicables pour identifier les risques.